

2024

RAPPORT DE RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

(Version pour diffusion externe SYSNAV)



Engagement de la Direction



En tant qu'entrepreneur responsable, je suis convaincu :

- Qu'il est de notre responsabilité de démultiplier les impacts positifs et de minimiser les impacts négatifs de notre activité sur l'ensemble de la société et sur l'environnement,
- Que la RSE est un véritable levier de performance créateur de valeur,
- Que nos partenaires et nos clients accordent de plus en plus d'importance aux engagements RSE de l'entreprise,
- Que nous devons sans cesse chercher à améliorer le bien-être collectif de notre communauté de travail, développer un dialogue social apaisé et renforcer le sentiment d'appartenance,
- Que l'atteinte de nos objectifs passe par la transparence et l'amélioration continue.

C'est dans cet état d'esprit que, en tant que Président, j'ai décidé de mettre en œuvre une démarche globale de RSE et de développement durable traduite dans une Charte Ethique. Fidèle à nos principes et aux engagements internationaux tels que les 17 Objectifs de Développement Durable définis par le Pacte Mondial de l'ONU, **cette démarche se veut simple, efficace et résolument humaine**. Elle se décline autour de 3 axes de performance :

- Le respect de l'humain (enjeu social)
- Le respect de l'environnement (enjeu environnemental)
- L'intégrité économique (enjeu de gouvernance)

Cette charte RSE, portée par la Direction et partagée avec l'ensemble des collaborateurs de SYSNAV, constitue un cadre de référence commun pour l'ensemble des activités de l'entreprise.

David Vissière,
Président

Table des matières

Engagement de la Direction	2
Table des matières.....	3
Profil de l'organisation.....	4
Gouvernance et stratégie RSE	7
Analyse de matérialité	8
Enjeu environnemental	10
Enjeu social.....	13
Enjeu de gouvernance	17
Conclusion	20
Annexe : Correspondance GRI	21
Annexe : Contribution des enjeux aux ODD	22
Annexe : Données chiffrées.....	23
Contact	24



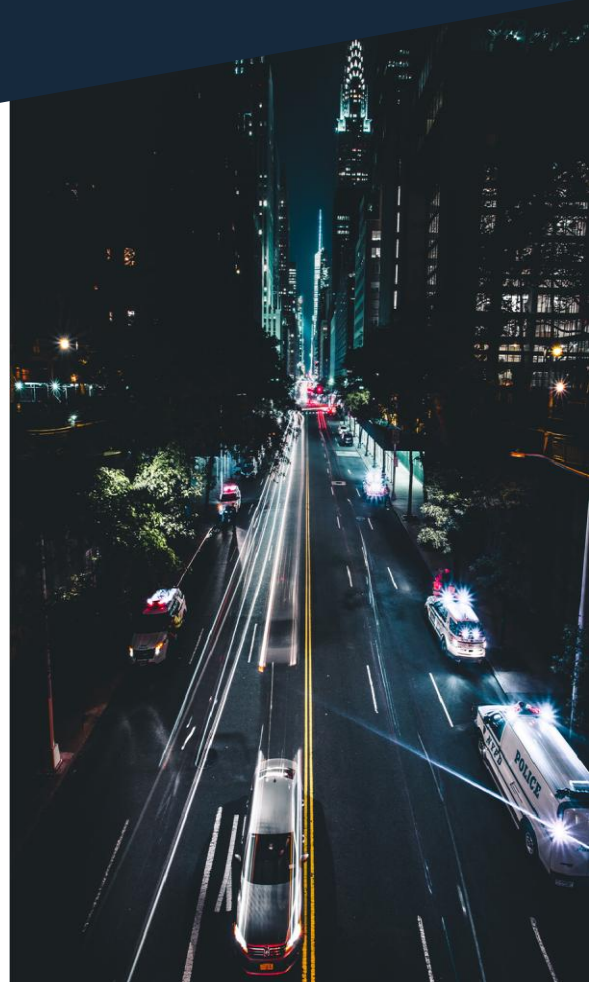
En bref

Fondée en 2008 par d'anciens experts issus de grandes écoles françaises, SYSNAV est une PME française innovante de très haute technologie et en forte croissance. SYSNAV est spécialisée dans les solutions de navigation, de géolocalisation et de capture du mouvement, sans infrastructure, y compris dans les environnements extrêmes, hors de portée des solutions conventionnelles et du GPS.

La technologie unique de SYSNAV se décline au travers de solutions à haute valeur ajoutée pour différents secteurs : le médical et pharmaceutique, l'énergie et l'industrie, l'aéronautique et l'aéroportuaire, la sécurité, la mobilité et le véhicule autonome.

La valeur ajoutée de SYSNAV réside dans sa technologie magnéto-inertielle qui permet de rendre accessible la trajectographie sans infrastructure, dans la diversité des domaines d'application et dans les responsabilités confiées aux collaborateurs tout au long de leur évolution dans l'entreprise.

Située dans le centre-ville de Vernon, dans l'Eure, à 45 minutes de Paris et à 30 minutes de Rouen et disposant de bureaux parisiens, SYSNAV bénéficie d'une situation géographique privilégiée.



Produits et services

Géolocalisation de Véhicules



Contrôle radar mobile

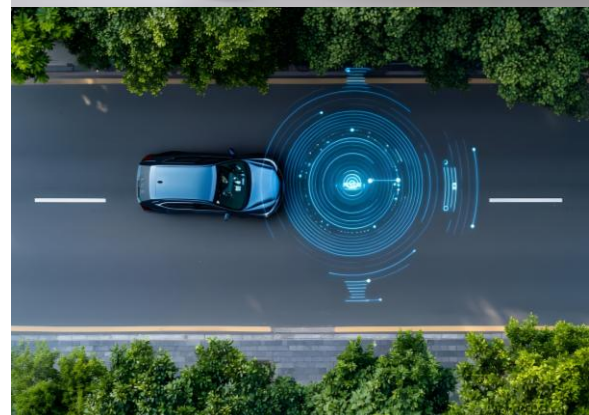
Le dispositif SYSNAV détermine la vitesse limite de référence en détectant et en reconnaissant les panneaux de signalisation pour maintenir à jour une base de données géolocalisée, puis mesure la vitesse des véhicules contrôlés par les voitures banalisées dans lesquelles le dispositif est installé.

Anticollision sur les aéroports

Le module magnéto-inertiel de navigation SYSNAV Blueforce est utilisé en combinaison avec le signal GPS pour calculer la position et les trajectoires de véhicules au sol avec une grande précision, pour les transmettre en temps réel à la tour de contrôle.

Module navigation 3D pour véhicule autonome.

Une géolocalisation précise et fiable est une brique technologique essentielle pour les véhicules autonomes : c'est pourquoi la combinaison de la solution SYSNAV avec d'autres dispositifs (GPS, LIDAR, caméras...) permet la localisation du véhicule dans toutes les situations, même dans le cas d'une perte de signal GPS (dans un tunnel par exemple).



Géolocalisation de Personnes



Localisations des travailleurs isolés en milieu industriel

Dans le domaine industriel, SYSNAV fournit une solution de PTI DATI géolocalisé, qui fonctionne en trois dimensions, aussi bien en intérieur des sites qu'en extérieur. Cela permet de garantir la localisation à tout instant des travailleurs isolés et facilite le guidage rapide des secours sur site en cas d'incident.

Localisation des militaires et primo-intervenants

Le dispositif est également utilisé dans d'autres systèmes pour la Défense ou dans le cadre de la localisation des primo-intervenants. Leur géolocalisation est essentielle pour renforcer leur sécurité. Elle contribue aussi à l'efficacité opérationnelle des interventions, que ce soit en cas d'incendie ou d'explorations longue durée (ELD), afin de guider, coordonner ou redispacher les intervenants à tout moment.



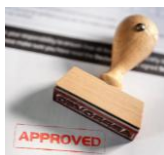
Domaine médical



Analyse de la performance corporelle pour des essais cliniques

La solution SYSNAV Healthcare prend la forme d'un bracelet léger capable de reconstruire les mouvements 3D de patients avec une précision extrêmement haute (moins de 1cm) et à haute fréquence (125 mesures / seconde). Ce dispositif est utilisé dans le cadre d'essais cliniques pour mesurer l'évolution d'une maladie ou l'efficacité d'un médicament dans un environnement réel.

Avec la plateforme Syde, SYSNAV peut collecter des données diverses et les traduire en observations cliniques pertinentes ainsi qu'en variables validées par les autorités réglementaires



Profil de l'organisation

La croissance actuelle de l'entreprise, très soutenue, vient de l'arrivée à maturité de certaines technologies prometteuses, qui représentent l'aboutissement de plusieurs années de recherche et de développement.

SYSNAV voit aussi s'ouvrir les portes de nouveaux marchés, en France comme à l'international, la stratégie de l'entreprise doit donc s'adapter à ces changements d'échelle réguliers.

Croissance du chiffre d'affaires depuis 2020 :

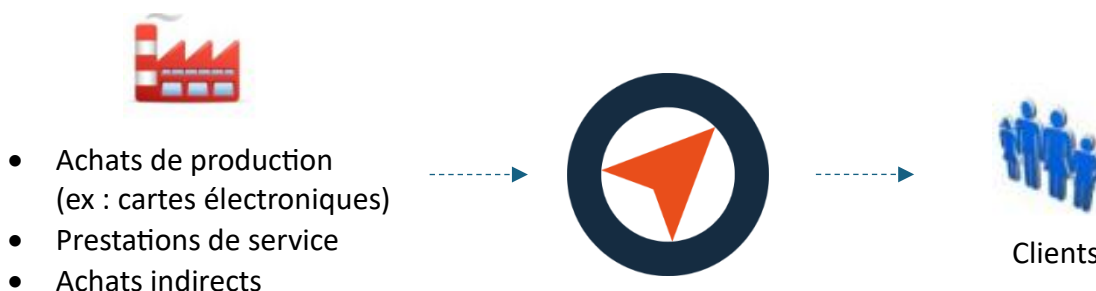
En €	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	Confidentiel				
Croissance YoY					

Part du chiffre d'affaires de SYSNAV sur les différents marchés :

Pays	% du CA (2024)
France	39 %
Hors USA-Canada	33 %
USA-Canada	28 %
Total	100,0 %



Chaîne de valeur :



Structure de gouvernance et suivi de la politique RSE

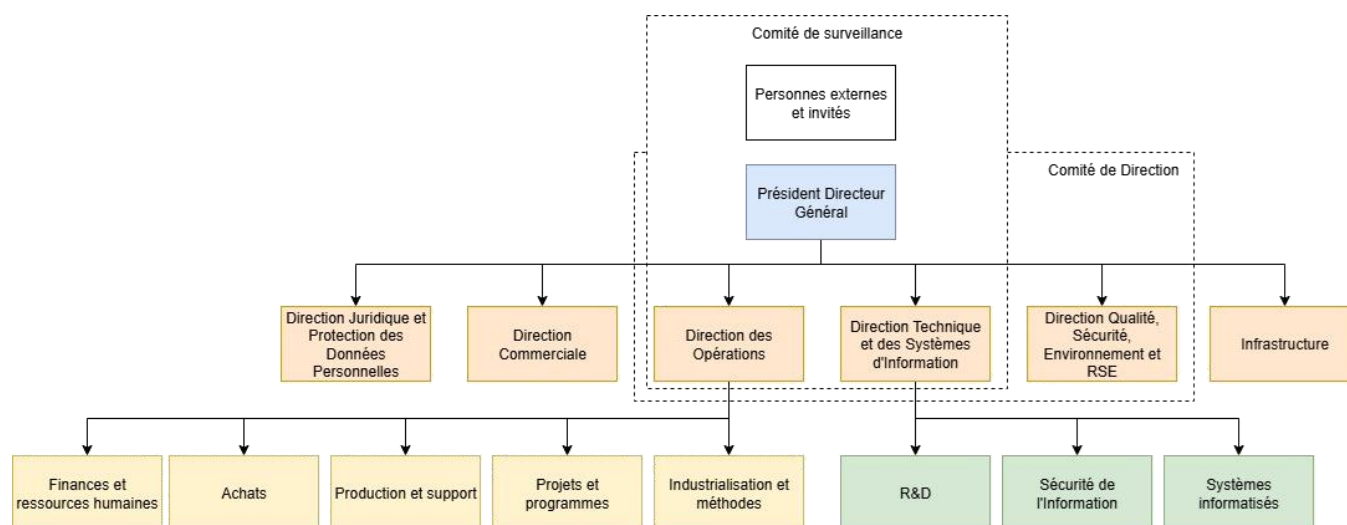
Le plus haut organe de gouvernance de l'entreprise est son comité de surveillance, qui surveille l'application de la charte RSE de l'entreprise et le respect de ses missions. Notre charte respecte des exigences strictes, en conformité avec les normes françaises. Nous nous sommes mis à niveau pour respecter les conditions de certifications, et nous sommes actuellement en phase de pré-audit.

Plus de 300 heures ont été consacrées à la RSE pour l'élaboration du premier rapport, qui nécessitait d'abord un travail de recherche (normes, labels...) et de comparaison, puis plusieurs enquêtes internes et entretiens avec les collaborateurs, pour établir la liste des enjeux pertinents pour SYSNAV. Pour chaque enjeu, le calcul d'indicateurs et le suivi de leur évolution permet de montrer la sincérité de la démarche et l'avancement des projets.

Afin d'intégrer au mieux la stratégie RSE avec la stratégie engagée par SYSNAV, la mise à jour de ce rapport RSE et la coordination des actions quotidiennes d'amélioration de la performance des enjeux durables est la mission du Directeur Qualité Sécurité, Environnement et RSE qui endosse la responsabilité de la Sécurité des personnes, de l'environnement et de la stratégie RSE

Structure du comité de surveillance : 5 personnes externes, 2 internes, 1 ou plusieurs invités

Organigramme simplifié de l'organisation :



99

ETP en 2024 :

87 CDI, 5 CDD et 7 en apprentissage

16

Nombre d'embauches en CDI 2024

Analyse de matérialité

Objectifs et périmètre de l'analyse :

L'analyse de matérialité est un outil qui permet d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) les plus significatifs pour une organisation, en croisant les attentes des parties prenantes externes et les impacts internes (stratégique, performance économique, risques opérationnels ou juridiques, réputation). La liste des enjeux est le fruit d'une recherche sectorielle auprès d'organisations similaires croisée à une analyse interne spécifique.

Concrètement pour SYSNAV, cette analyse sert d'élément d'entrée à la planification des actions favorisant le développement durable.

Les parties prenantes pertinentes entrant dans le cadre de l'analyse sont :

- Les collaborateurs
- Les clients, représentés par les Responsables de Programmes qui sont les principaux points de contact
- Les fournisseurs, représentés par le Responsable des Achats qui est le principal point de contact

Méthodologie utilisée :

Analyse initiale :

Pour obtenir ce graphique, une première phase de recherche analysant les rapports RSE d'une vingtaine d'entreprises de secteurs différents a permis d'identifier les principaux enjeux environnementaux, sociaux et économiques pouvant s'appliquer à une entreprise comme SYSNAV.

La seconde phase permettait de classer les enjeux selon leur importance pour SYSNAV en tant qu'entité d'une part, et pour ses parties prenantes d'autre part, interrogées grâce à un questionnaire diffusé au sein de l'entreprise. L'analyse de ces données permet d'établir un graphique souvent appelé « matrice de matérialité », qui ordonne les enjeux selon leur impact et sert de base de discussion pour recentrer les efforts sur les enjeux les plus importants.

La troisième phase prend la forme d'une discussion avec les collaborateurs intéressés par les enjeux de la RSE, en prenant cette matrice comme point de départ pour approfondir ce que chacun entend derrière les enjeux mis en valeur, pour comprendre ce qui existe déjà et découvrir les projets pourraient être menés dans l'entreprise.

Mise à jour annuelle :

Chaque année, une analyse d'écart est menée afin d'identifier d'éventuels nouveaux enjeux ou éliminer les enjeux non pertinents au regard du contexte de SYSNAV. Dans un souci de pertinence le nombre d'enjeux par catégorie est limité à 10.

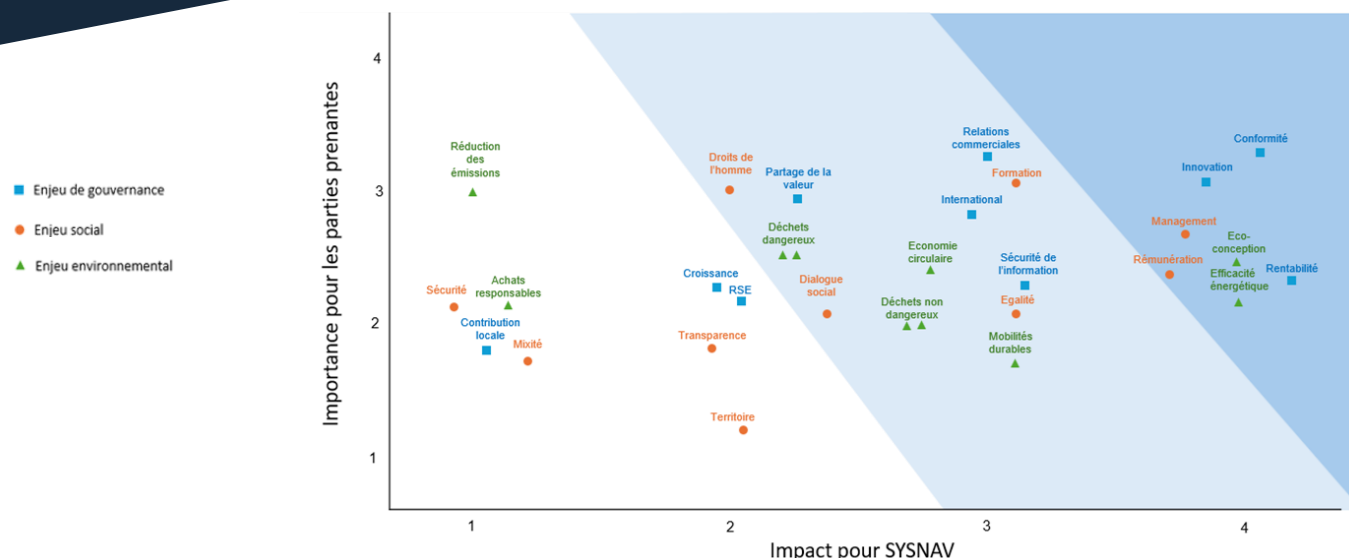
Les collaborateurs, ainsi que les représentants des parties prenantes pertinentes sont interviewés par le biais d'un sondage afin d'actualiser le niveau d'importance de chacun vis-à-vis des enjeux.

Dès lors que la matrice de matérialité est revue, elle est proposée au comité de Direction qui valide les priorités.

Ces priorités sont formulées en axes de progrès, par priorité puis déclinées en actions pilotées par le Directeur Qualité, Sécurité, Environnement et RSE. Elles sont détaillées avec les mesures en place à la suite de l'analyse de matérialité du présent rapport.

Analyse de matérialité

Résultat de l'analyse de matérialité :



Les enjeux situés dans la zone la plus en haut à droite du schéma représentent les enjeux classés prioritaires :

- Sécurité et conformité des produits et services
- Innovation et création de nouvelles technologies
- Développer des bonnes pratiques managériales
- Politique de rémunération (transparence, équité, non-discrimination)
- Prise en compte de l'économie de ressources dès la conception
- Efficacité énergétique et énergies renouvelables
- Rentabilité, capacité à dégager des profits

Les enjeux situés dans la zone du milieu représentent les enjeux significatifs avec impact intermédiaire :

- Relations commerciales pérennes (politique menée avec les clients et fournisseurs)
- Formation et développement du personnel
- Implantation sur de nouveaux marchés en particulier à l'international
- Partage de la valeur : attraction, fidélisation et développement des talents
- Protection des données (cybersécurité) et de la propriété intellectuelle
- Economie circulaire, réutilisation du matériel électronique
- Droits de l'homme respectés dans la chaîne de valeurs (fournisseurs, clients)
- Egalité professionnelle (diversité, inclusion, égalité h/f)
- Dialogue social et relations employés-direction
- Favoriser les mobilités responsables
- Génération, traitement et recyclage des déchets (industriels et de fonctionnement) dangereux ou non

Les enjeux situés dans la zone à gauche représentent les enjeux à surveiller et renforcer dans le temps :

- Réduction de la pollution et des émissions directes de gaz à effet de serre)
- Achats responsables du point de vue environnemental
- Sécurité, santé et bien-être au travail
- Gouvernance transparente
- Mixité sociale et générationnelle
- Contribution à l'attractivité du territoire et aux enjeux d'éducation
- Croissance et création d'emplois
- Contribution économique locale, fournisseurs locaux (ancrage territorial)
- Intégration de la RSE dans la stratégie globale



Enjeu environnemental

Note : La suite de la lecture est structurée par enjeu (environnemental, social, gouvernance) puis pour chaque enjeu pertinent de l'analyse de matérialité, son lien avec un ou plusieurs objectifs durables, la description des mesures actuellement en place et les axes de progrès identifiés par SYSNAV pour répondre aux enjeux selon les priorités établies dans l'analyse de matérialité :

■ Prioritaires ■ Importants □ A renforcer dans le temps

Eco-conception



Notre modèle économique reposant sur la location de nos systèmes, ils sont repris et réutilisés ou réparés lorsqu'ils sont défectueux ou ne sont plus utilisés par le client, ce qui permet de contrôler l'intégralité du cycle de vie du produit et d'identifier ses défauts majeurs.

Nos produits sont aussi régulièrement miniaturisés, en particulier dans les projets médicaux, ce qui améliore le confort utilisateur et limite l'utilisation des matières premières.

Le saviez-vous ? Le cuir des mallettes Syde est composé de matières recyclées.

Axes de progrès SYSNAV :

- Poursuivre les efforts de miniaturisation
- Favoriser les matières respectueuses de l'environnement dans les achats
- Intégrer des exigences de réparabilité dans les cahiers des charges des systèmes en développement
- Réaliser des analyses de cycle de vie

Efficacité énergétique



Le bâtiment Loubet par sa construction récente a bénéficié de solutions visant à optimiser son efficacité énergétique. A titre d'exemple, le système d'éclairage est un système LED total afin d'assurer une gestion efficiente de l'énergie électrique.

Axes de progrès SYSNAV :

- Réaliser un diagnostic de performance énergétique
- Installer des panneaux solaires

Mobilités responsables



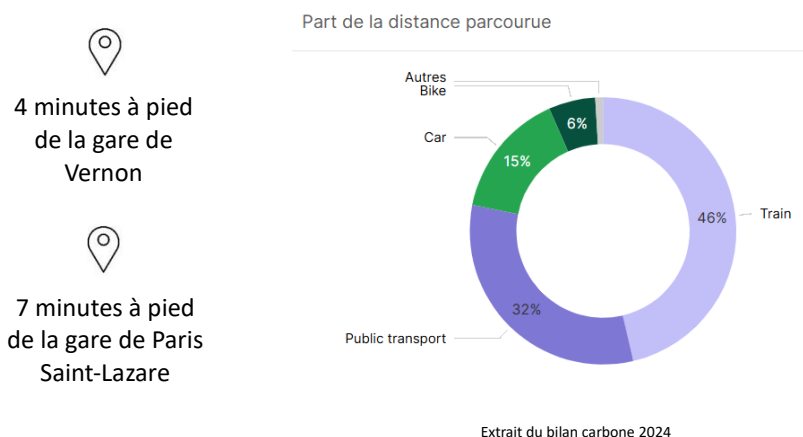
Les locaux parisiens et vernonnais de SYSNAV sont très proches des gares de l'axe Paris/Rouen, pour permettre aux collaborateurs n'habitant pas Vernon de venir sans utiliser la voiture, et l'entreprise accorde beaucoup de flexibilité sur les horaires ou le lieu de travail : il est possible pour les employés parisiens de travailler trois jours par semaine dans les locaux de Saint-Lazare. Les nouveaux employés sont aussi accompagnés dans leur recherche de logement s'ils souhaitent emménager à Vernon, ce qui limite les longs déplacements domicile/travail.

Un garage à vélo sécurisé et à l'abri des intempéries est également disponible pour les collaborateurs souhaitant se déplacer à vélo.

En 2025, SYSNAV a mis en place une prime mobilité durable, les informations sont disponibles auprès du service Ressources Humaines.

Axes de progrès SYSNAV :

- Installer des bornes de recharge électriques pour les véhicules électriques des collaborateurs
- Mettre à disposition une flotte de véhicules électriques pour les trajets au restaurant collectif d'entreprise
- Mettre à disposition des vélos pour les trajets au restaurant collectif d'entreprise





Economie circulaire, réutilisation du matériel électronique

Grâce à un processus d'analyse des produits en retour, une partie des matériaux est réutilisée et réassemblée en produits reconditionnés pour des usages spécifiques (exemples : produits de démonstration, études internes).

Le matériel informatique également fait l'objet d'économie circulaire. Le matériel spécifique acheté par le collaborateur, pour des besoins de télétravail par exemple ou pour faciliter l'ergonomie à son poste de travail) peut être gardé par le collaborateur à l'issue de son contrat. Aussi, les ordinateurs qui ne sont plus utilisables à des fins professionnelles sont réinitialisés et proposés aux collaborateurs pour leur usage personnel et à l'école Saint-Joseph à proximité des locaux SYSNAV.

Le saviez-vous ? Plus de 20 ordinateurs ont été donnés aux collaborateurs et à l'école Saint-Joseph l'Espérance

Axes de progrès SYSNAV :

- Identifier de nouvelles pistes pour mettre en place de l'économie circulaire

Génération, traitement et recyclage des déchets



Déchets industriels ou dangereux

Afin de limiter la génération de substances dangereuses, nous favorisons les soudures sans plomb pour nos produits et choisissons des composants électroniques conformes à la Directive RoHS et certifiés REACH.

Les déchets que nous produisons en fabriquant ou en récupérant nos produits hors d'usage sont principalement électroniques. Ceux-ci sont enlevés et traités par une entreprise spécialisée, dans le respect des normes DEE. Les emballages, principalement constitués de carton, sont recyclables.

Déchets de fonctionnement ou non dangereux

Afin de limiter la génération de déchets de fonctionnement, SYSNAV met en place progressivement des mesures adaptées aux besoins des collaborateurs : vaisselle lavable disponible dans l'espace cuisine, tasse offerte à l'arrivée du collaborateur. Concernant le traitement des poubelles de tri sont installées sur le site afin de favoriser le recyclage des déchets recyclables. Aussi, la digitalisation des documents et la signature électronique permettent de générer moins d'impressions et de papier.

Les canaux de communication Mattermost favorisent la communication entre collaborateurs et son utilisés pour y partager des annonces de dons (nourriture en surplus lors des événements de cohésion, mise à disposition aux collaborateurs de matériels dont SYSNAV n'a plus utilité...)

Des campagnes de sensibilisation sont réalisées pour promouvoir les gestes durables auprès des collaborateurs.

Axes de progrès SYSNAV :

- Limiter la génération des données électroniques et construire une démarche de suppressions des données non utiles pour limiter la surutilisation des serveurs

Enjeu environnemental

Réduction de la pollution et des émissions directes de gaz à effet de serre

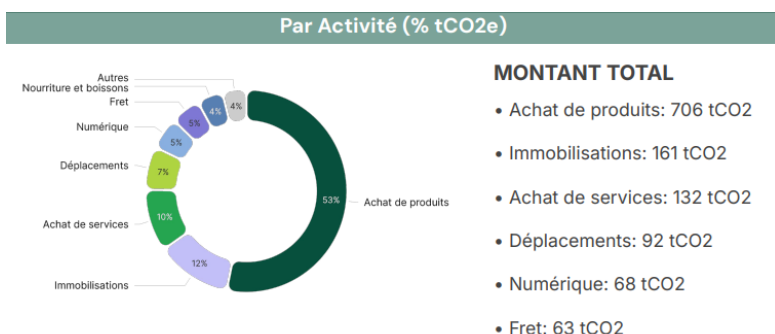


Depuis 2021, SYSNAV s'engage à réaliser périodiquement son bilan carbone. Il permet de mesurer et comprendre la répartition des émissions sur les 3 scopes (méthodologie BEGES v5) :

- Scope 1 : 3.1tCO₂
- Scope 2 : 7tCO₂
- Scope 3 : 1.3ktCO₂

Axes de progrès SYSNAV :

- S'engager dans un programme international de type SBTi
- Affiner les relevés de données pour la réalisation du bilan carbone
- Mettre en place des actions de réduction des émissions Scope 3



Achats responsables du point de vue environnemental



Depuis sa création, SYSNAV développe des partenariats durables avec ses fournisseurs, que nous avons pour la plupart suivis depuis notre création en 2008. Près de 30% de nos partenaires sont des PME, majoritairement locales, qui connaissent le détail de nos besoins. SYSNAV essaie de travailler avec des entreprises ayant une culture similaire dans les domaines où cela est possible, comme avec les pièces mécaniques.

Axes de progrès SYSNAV :

- Optimiser la logistique pour les envois de produits (envois groupés)
- Sensibiliser nos fournisseurs
- Faire contribuer les fournisseurs à la démarche environnementale engagée par SYSNAV par la signature d'une politique environnementale
- Fixer aux fournisseurs des objectifs environnementaux

Le saviez-vous ? 90% des fournisseurs de SYSNAV sont situés en France

Bonnes pratiques managériales



Notre processus de management est certifié ISO9001, et intègre des bonnes pratiques standardisées (de la formation à l'accueil des nouveaux à la gestion courante) et des mécanismes d'échanges réguliers avec les collaborateurs :

- Réunion commune le lundi matin présentant l'avancement de chaque projet et service.
- Repas et événements mensuels de cohésion réunissant l'ensemble des collaborateurs qui le souhaitent y compris la direction,
- Sondages réguliers émis par différents services pour évaluer la satisfaction des collaborateurs et recueillir des idées d'amélioration ou des problèmes,
- Enquêtes annuelles de Qualité de Vie au Travail avec des objectifs à atteindre de niveau de satisfaction des collaborateurs et des plans d'actions visant à les maintenir et à les dépasser,
- Formation et accompagnement des nouveaux managers par du coaching et suivi personnalisé
- Journée d'accueil des nouveaux arrivants pour faciliter leur compréhension de l'entreprise, son organisation, ses projets,
- Entretiens individuels périodiques entre manager-collaborateur pour évaluer l'atteinte des objectifs attribués à la fonction, fixer les nouveaux objectifs, besoin en formation, et s'assurer du maintien de l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle pour les cadres au forfait jour.

Le saviez-vous ?

- 1 Comité de Pilotage est réalisé par métier et par mois avec la Direction
- La Direction se réunit chaque semaine pour traiter les sujets importants

Axes de progrès SYSNAV :

- Développer, sur la base du volontariat les déjeuners autour des bonnes pratiques mutualisables



Politique de rémunération



Chaque collaborateur bénéficie d'un entretien individuel annuel d'évaluation des performances (EIA), qui permet de comparer les objectifs de l'année à la performance réelle, qui débouche sur une note qui définira la part variable du salaire et l'augmentation de rémunération prévue pour l'année suivante.

Dans un souci de transparence, SYSNAV communique sa logique de rémunération qui se veut équitable et non discriminante.

Aussi, afin de permettre à ses collaborateurs de bénéficier d'une rémunération correcte vis-à-vis de leur pouvoir d'achats, une analyse des pratiques des entreprises similaires est réalisée (fondée sur enquête IESF) et de nombreux avantages sont proposés : actions du Comité Social et Economique en association avec la plateforme Privilèges Persos, mise en place d'une épargne salariale, tickets restaurants, soutien complémentaire au congé paternité, remboursement des pantoufles ...

Axes de progrès SYSNAV :

- Documenter la politique de rémunération
- Poursuivre les objectifs de croissance de SYSNAV afin de permettre de déclencher un mécanisme de participation

Formation et développement du personnel



Il existe aujourd'hui 52 formations actives, internes ou externes, dans le catalogue de formation maintenu par le service Ressources Humaines.

Parmi les formations internes certaines sont considérées comme étant le tronc commun indispensable à chaque collaborateur telle que la formation Cybersécurité, la formation à la protection des données personnelles ou encore la sensibilisation qualité. Les autres formations sont propres aux fonctions liées au poste de chaque collaborateur.

Les formations ne pouvant être dispensées en interne sont réalisées auprès d'organismes externes agréés et permettent d'acquérir toutes les compétences nécessaires à la réalisation des activités d'aujourd'hui mais également pour répondre aux futurs besoins de SYSNAV tant au niveau de l'innovation que de la croissance de l'organisation.

SYSNAV s'engage également dans le financement de plusieurs thèses chaque année. Aussi, SYSNAV favorise l'embauche de ses stagiaires et alternants en fin de cursus scolaire afin de faciliter leur accès au marché du travail et bénéficier des meilleurs talents pour ses activités.

Afin de faciliter les interactions entre les services, des initiatives sont organisées à l'échelle de l'entreprise (rencontre métier où un collaborateur vient présenter son métier, le déjeuner étant offert par SYSNAV) ou à l'échelle des services (coffee Healthcare pour partager les actualités du programme).

Chaque année, les collaborateurs expriment leurs besoins en développement personnel et en formation lors des entretiens individuels.

Le saviez-vous ?

En 2024 :

- 610 heures de formations internes ont été réalisées
- 139 heures de formations externes ont été réalisées

Au total, 324 sessions de formations ont été organisées.

Exemples de formations externes réalisées :

- Audit ISO13485,
- Coaching en management,
- Cybersécurité Ingénierie Sociale
- Anglais
- Sécurité des salariés
- Good Clinical Practices

Axes de progrès SYSNAV :

- Déployer un programme GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- Standardiser et digitaliser la gestion des compétences
- Développer des partenariats avec des organismes de formation agréés
- Mutualiser les compétences et bonnes pratiques internes
- Accroître la visibilité des postes ouverts en interne pour favoriser l'accessibilité aux collaborateurs souhaitant évoluer de poste



Enjeu social

Egalité professionnelle



SYSNAV veille à maintenir l'excellence de son processus de recrutement tout en se fixant des objectifs de diversité, d'inclusion, d'égalité des chances et de l'égalité homme / femme, SYSNAV dans les phases de recrutement mais également au cours de la vie professionnelle de ses collaborateurs.

Le saviez-vous ?

Chaque année une analyse des effectifs est faite. L'index d'égalité professionnelle femmes-hommes est calculé à partir de cette analyse :

En **2024**, l'index de l'égalité professionnelle femmes-homme, basé sur les effectifs de 2024, s'élève à **84/100**. Voici le détail des résultats :

Confidentiel

Axes de progrès SYSNAV :

- Mettre en œuvre le plan d'actions correctives visant à améliorer l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes fondé sur 3 axes principaux : embauche, formation et rémunération.

Dialogue social et relations Employés – Direction



Conformément à ses obligations, SYSNAV a mis en place un CSE. En 2024, le CSE s'est réuni avec l'ensemble de ses membres titulaires 5 fois. La Direction participe aux réunions du CSE et un procès-verbal est systématiquement établi puis partagé à l'ensemble des collaborateurs.

Le CSE propose une permanence chaque semaine pour permettre aux collaborateurs de les consulter pour des questions relatives aux actions du CSE ou encore aux questions individuelles ou générales.

Aussi, les collaborateurs SYSNAV bénéficient d'une convention collective.

Axes de progrès SYSNAV :

- Faciliter l'accès aux accords et notes employeurs aux collaborateurs
- Intégrer les membres du CSE dans la démarche RSE

Droits de l'homme



SYSNAV s'engage à agir en faveur du respect des droits de l'homme et à s'assurer qu'il en est de même sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, des fournisseurs aux clients.

En ce sens, SYSNAV entretient des collaborations étroites avec ses interlocuteurs et favorise autant que possible les rencontres physiques en réalisant par exemple chez les fournisseurs fabricants des audits qualité ou encore des formations en présentiel auprès des sites utilisateurs des dispositifs.

Axes de progrès SYSNAV :

- Etablir un Code de Conduite avec les clients et les fournisseurs et garantir la signature systématique dès la contractualisation

Sécurité, santé et bien-être au travail



Mesures pour la sécurité : Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est mis à jour chaque année. Le plan d'actions est suivi. Un exercice d'évacuation annuel est réalisé pour sensibiliser les collaborateurs aux bons réflexes en cas d'incendie qui est le principal risque au sein de SYSNAV. Des équipements de détection et réaction incendie sont mis en place et des équipements de protection individuels sont mis à disposition aux postes qui le nécessitent. Des affichages de sécurité sont présents dans les locaux.

Mesures pour la santé : L'enjeu pour la santé au regard des activités de SYSNAV qui sont majoritairement du travail sur écran est l'ergonomie au poste de travail. Des mesures collectives sont mises en place comme des panneaux de réduction du bruit dans les open-space mais aussi individuelles. Les collaborateurs peuvent se fournir en équipements de bureau adaptés à leur besoin : chaise, souris ergonomique, 2^e écran fixe (un 1^{er} écran étant déjà installé à chaque bureau par défaut) ...

Mesures pour le bien-être : D'un point de vue individuel, chaque collaborateur a une grande liberté de contrôle de son emploi du temps : deux jours de présence à Vernon sont requis, mais il est possible de partager le reste de son emploi du temps entre les locaux de Paris et le télétravail (maximum un jour), possibilité de s'absenter de manière exceptionnelle.

D'autre part, SYSNAV favorise la cohésion au sein de l'entreprise, en organisant des repas et activités communes ainsi que l'organisation de séance de sport (yoga, boxe...), et en proposant trois fois par semaine des paniers de fruits frais dans la cuisine commune.

Un référent harcèlement a également été nommé et peut être sollicité par tout collaborateur le nécessitant.

Un suivi hebdomadaire des heures permet également de mesurer la charge.

Gouvernance transparente



SYSNAV s'engage autant que possible à fournir des rapports détaillés et réguliers sur le modèle économique, la stratégie, les enjeux RSE.

Mixité sociale et générationnelle



SYSNAV s'engage autant que possible à créer de la mixité au sein des équipes.

Contribution à l'attractivité du territoire et aux enjeux d'éducation



SYSNAV contribue à l'attractivité du territoire et aux enjeux d'éducation par plusieurs mesures :

- Par le mécénat d'une école à proximité, l'école Saint Joseph l'Espérance et de la Fédération Française de Jeux Mathématiques
- Par le financement d'événements étudiants (salons)
- Par le recrutement de stagiaires et de la mise à disposition de logement leur étant destiné



SYSNAV a obtenu le label Great Place To Work en Juillet 2025

Exemples d'affiches de sensibilisation :



Axes de progrès SYSNAV :

- Mettre en place un système de management de la sécurité

Axes de progrès SYSNAV :

- Communiquer les objectifs stratégiques

Axes de progrès SYSNAV :

- Accroître la communication afin d'attirer un large public de potentiels candidats

Axes de progrès SYSNAV :

- Développer de nouveaux partenariats favorisant l'ancrage territorial



Enjeu de gouvernance



Sécurité et conformité des produits et services



SYSNAV évolue dans un environnement contraint par des exigences réglementaires strictes. Afin d'organisation son système de management SYSNAV s'est engagée dans une démarche de certification ISO9001 et ISO13485 et œuvre pour le maintien de ces certifications.

Les normes ISO mettent au cœur de leurs exigences l'atteinte de la satisfaction client. Si l'amélioration continue est un point fondamental de l'ISO9001, la sécurité des produits est celui de l'ISO13485. A ce titre SYSNAV met en place, pour 100% de ses produits, une organisation ainsi que des mesures tout au long du cycle de vie du produit, du développement au retour de produits de garantir la sécurité et la conformité des produits.

Axes de progrès SYSNAV :

- Préparer l'évolution de la norme ISO9001

Un système de management de la qualité
approuvé par le Lloyd's depuis 2015



Innovation et création de nouvelles technologies



Tous les systèmes SYSNAV ont pour base des technologies innovantes développées en interne, et l'innovation est au cœur de la mission collective. SYSNAV investit donc à long terme dans des technologies à divers niveaux de risques et horizons de maturité.

Pour soutenir cette vision de long terme, SYSNAV dépose des brevets et papiers scientifiques.

Le saviez-vous ?

- SYSNAV a publié plus de 30 brevets depuis sa création, qui sont toujours actifs dont 2 en 2024.
- 6 articles scientifiques publiés dans des journaux dont 2 sur le SV95C
- Près de 50% de son CA est réinvesti dans la R&D

Rentabilité, capacité à dégager des profits



SYSNAV a des défis majeurs à relever afin d'assurer sa croissance. La rentabilité est un des objectifs majeurs et fait l'objet d'un suivi périodique en Comité de Surveillance.

En ce sens, SYSNAV porte une attention particulière à la planification de son budget, tant au niveau des ressources humaines que matérielles nécessaires à la réalisation des activités, et au suivi de l'exécution.

Axes de progrès SYSNAV :

- Concevoir les nouvelles générations des produits SYSNAV



Des prix technologiques majeurs reçus

Axes de progrès SYSNAV :

- Poursuivre les actions visant à atteindre les objectifs définis de croissance et de chiffre d'affaires
- Maîtriser les coûts (non-qualité, achats directs et indirects...)

Enjeu de gouvernance

Relations commerciales pérennes



Au préalable de toute relation commerciale, SYSNAV s'engage et s'assure du respect des règlements spécifiques liés aux importations et à la commercialisation des produits dans chaque zone géographique où elle exporte ses produits. Par exemple, SYSNAV s'engage dans la démarche de marquage CE (label présent sur l'étiquette du produit) pour la mise à disposition de ses produits sur le marché européen.

Les parties prenantes sont identifiées. Parmi elles, les clients et fournisseurs. Chaque année la Direction se réunit pour s'assurer de la pertinence de la liste et analyser leurs enjeux et attentes. Des enquêtes de satisfaction annuelles sont également réalisées

Conformément aux principes de l'éthique commerciale, SYSNAV a rédigé un Code de Conduite.

Axes de progrès SYSNAV :

- Systématiser l'engagement mutuel dans les relations client et fournisseurs du Code de Conduite relatif aux obligations et recommandations d'éthique des affaires

Implantation sur de nouveaux marchés en particulier à l'international



SYSNAV accorde une importance particulière à obtenir de nouveaux marchés. C'est un pilier des objectifs stratégiques. SYSNAV est présent en Europe et sur le reste du continent avec une forte activité aux Etats-Unis et un marché asiatique en croissance. SYSNAV participe activement aux salons pertinents pour développer sa réputation internationale.



Axes de progrès SYSNAV :

- S'accompagner d'experts pour réaliser des études de marchés et faire émerger de nouveaux potentiels

Protection des données (cybersécurité) et de la propriété intellectuelle



SYSNAV est certifié ISO27001 depuis 2023 et veille, grâce à son Responsable de la Sécurité de l'Information et à son Délégué à la Protection des Données, au respect du RGPD et des recommandations de la CNIL. Ils mettent en place, forment les collaborateurs et surveillent l'application des mesures physiques (ex : sécurisation de l'infrastructure par un accès par badge individuel) et organisationnelles (ex : documentation de procédures de traitement des incidents de sécurité y compris ceux liés aux données personnelles). Un organisme externe accrédité audite annuellement dans le cadre de la certification ISO27001.

Le saviez-vous ? Les exigences de la charte de protection de l'information sont déclinées dans le règlement intérieur signé par 100% des collaborateurs.

Axes de progrès SYSNAV :

- Réduire les vulnérabilités logicielles exposées



Enjeu de gouvernance

Partage de la valeur : attraction, fidélisation et développement des talents



SYSNAV met en avant des valeurs autour de la rigueur, de l'excellence et de l'innovation technologique. C'est dans cette optique que les collaborateurs sont choisis. Ces valeurs partagées concourent à la fidélisation des équipes. Par la formation, l'application des bonnes pratiques managériales, SYSNAV fait une de ses priorités le développement et l'employabilité de ses talents internes.

Axes de progrès SYSNAV :

- Faciliter les déplacements des collaborateurs dans la région, que ce soit par une aide financière ou un catalogue de logements

Croissance et création d'emplois



SYSNAV favorise autant que possible les recrutements à long-terme en CDI et attache une importance à proposer ses postes ouverts aux stagiaires ou alternants. SYSNAV se positionne ainsi comme un acteur local majeur de création d'emploi. En effet, SYSNAV attire des profils jeunes et très qualifiés, qui sont incités à s'installer à proximité.

Axes de progrès SYSNAV :

- Développer le modèle de communication de SYSNAV par les réseaux sociaux professionnels et le site Web
- Analyser les attentes des candidats et les raisons des refus de propositions de postes

Contribution économique locale, fournisseurs locaux (ancrage territorial)



L'installation de SYSNAV à Vernon est un engagement de longue date, et la croissance actuelle permet de devenir un des investisseurs immobiliers importants de la ville, ce qui contribue à l'économie locale de manière significative.

Le saviez-vous ? SYSNAV privilégie au maximum des fournisseurs locaux, comme pour les approvisionnements en composants électroniques, installés en région Normandie. De plus, près de 30% des fournisseurs sont des PME.

Axes de progrès SYSNAV :

- Etablir la politique générale de stratégie d'achats

Intégration de la RSE dans la stratégie



Le dernier enjeu, oui, mais pas des moindres pour piloter l'atteinte des enjeux précédemment analysés ! SYSNAV s'engage à mettre en place un leadership RSE au sein de son organisation.

Par la nomination d'un Directeur Qualité, Sécurité, Environnement et RSE, SYSNAV place l'atteinte des objectifs durables au niveau de ses objectifs stratégiques et s'accompagne d'experts pour les mener à bien.

Le saviez-vous ? Le bilan carbone est fondé sur l'analyse des écritures comptables et complété par une collecte de données pour la mesure des performances extra-financières.

Axes de progrès SYSNAV :

- Mettre en place un Système de Management de la Sécurité, de l'Environnement et de la RSE sur les mêmes principes que le Système de Management de la Qualité
- Obtenir une médaille Ecovadis

Conclusion



Détail des normes

Le présent rapport a été préparé selon les lignes directrices du Global Reporting Initiative (Version G4, voir détails dans l'annexe : « Correspondance GRI »), tout en prenant certaines libertés sur les éléments non pertinents pour une entreprise de la taille de SYSNAV, et en intégrant des éléments du test exigés pour la labellisation B-Corp ou des objectifs de développement durable de l'ONU.

Le bilan carbone est réalisé à partir des données de l'exercice fiscal 2024, soit du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024.

Ce rapport, rédigé en fin d'année 2025 analyse les données 2024, l'ensemble des données 2025 n'étant pas disponibles. La synthèse des données est disponible en annexe : « Annexe : données chiffrées ».

Note méthodologique

Ce deuxième rapport confirme la volonté de SYSNAV de poursuivre son engagement dans la planification et la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Il sera mis à jour annuellement afin de communiquer aux collaborateurs l'ensemble des mesures en place et à venir.

Tous les objectifs de développement durable sont couverts par les mesures mises en place en réponse aux enjeux identifiés comme pertinents pour SYSNAV à l'exception de deux : 06 – Eau propre et assainissement, 16 – Paix, justice et institutions efficaces (voir annexe : Contribution des enjeux aux ODD). A ce jour, aucun levier n'est identifié au travers de l'organisation de SYSNAV ni de ses activités pour concourir à ces objectifs. Une réévaluation selon faite au prochain rapport pour vérifier selon l'évolution du contexte si des mesures sont possibles pour y concourir.

Dans ce cadre, SYSNAV vise une certification ECOVADIS qui permettra d'évaluer la maturité des politiques, mesures et indicateurs en place.

Les axes de progrès mentionnés alimentent une feuille de route pour les cinq ans à venir de SYSNAV.

Remerciements

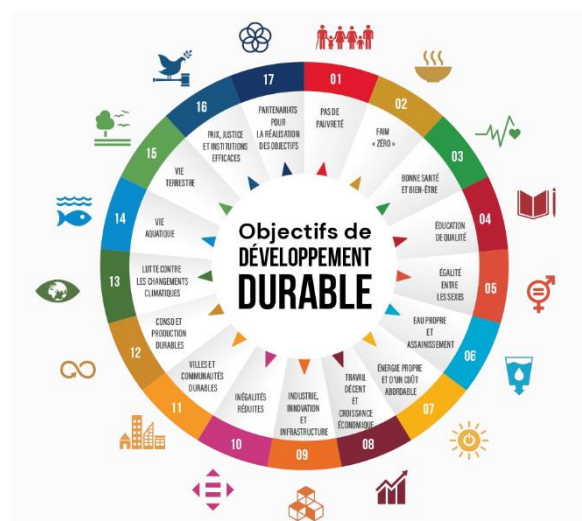
Les personnes ayant contribué à la rédaction de ce rapport tiennent à remercier les collaborateurs qui ont participé aux enquêtes permettant de réaliser l'analyse de matérialité ainsi que la collecte des données employés indispensable à la réalisation du bilan carbone. La rédaction de ce rapport tient également à remercier les partenaires tels que Greenly et Ecovadis pour l'accompagnement dans la démarche.

Annexe : Correspondance GRI

Section du rapport	Standard GRI G4
Engagement de la Direction	G4-1
Profil de l'organisation	G4-3 ; G4-4 ; G4-5 ; G4-6 ; G4-7 ; G4-8 ; G4-9 ; G4-12 ; G4-La1
Gouvernance et stratégie RSE	G4-2 ; G4-34 ; G4-36 ; G4-38 ; G4-39 ; G4-41 ; G4-45 ; G4-46 ; G4-47 ;
Analyse de matérialité	G4-19 ; G4-20 ; G4-21 ; G4-24 ; G4-25 ; G4-26 ; G4-27 ;
Enjeu environnemental	G4-EN15 ; G4-EN16 ; G4-EN17
Enjeu social	G4-56 ; G4-58 ; G4-DMA ; G4-LA10 ; G4-SO4
Enjeu de gouvernance	G4-EC1 ; G4-EC9 ; G4-SO1 ; G4-SO2 ; G4-PR1 ; G4-PR3 ; G4-PR5 ; G4-PR6
Conclusion	G4-18 ; G4-22 ; G4-28 ; G4-30 ; G4-33
Annexes / Données	G4-10 ; G4-11 ; G4-31 ; G4-EN3 ; G4-EN23 ; G4-EN25 ; G4-EN28 ; G4-LA2 ; G4-LA3 ; G4-LA5 ; G4-LA6 ; G4-LA9 ; G4-LA11 ; G4-LA12 ; G4-HR3 ; G4-HR4 ; G4-HR5 ; G4-HR6 ; G4-HR12 ; G4-SO5 ; G4-PR2 ; G4-PR8 ;
Non pertinent ou sans objet pour SYSNAV	G4-13 ; G4-14 ; G4-15 ; G4-16 ; G4-17 ; G4-23 ; G4-29 ; G4-32 ; G4-35 ; G4-37 ; G4-40 ; G4-42 ; G4-43 ; G4-44 ; G4-48 ; G4-49 ; G4-50 ; G4-51 ; G4-52 ; G4-53 ; G4-54 ; G4-55 ; G4-57 ; G4-EC2 ; G4-EC3 ; G4-EC4 ; G4-EC5 ; G4-EC6 ; G4-EC7 ; G4-EC8 ; G4-EC9 ; G4-EN1 ; G4-EN2 ; G4-EN4 ; G4-EN5 ; G4-EN6 ; G4-EN7 ; G4-EN8 à G4-EN14 ; G4-EN18 à G4-EN22 ; G4-EN24 ; G4-EN26 ; G4-EN27 ; G4-EN29 à G4-EN34 ; G4-LA4 ; G4-LA7 ; G4-LA8 ; G4-LA13 à G4-LA16 ; G4-HR1 ; G4-HR2 ; G4-HR7 ; G4-HR8 ; G4-HR9 ; G4-HR10 ; G4-HR11 ; G4-SO3 ; G4-SO6 à G4-SO11 ; G4-PR4 ; G4-PR7 ; G4-PR9

Annexe : Contribution des enjeux aux ODD

Note : Cette table récapitule à quels objectifs de développement durable contribuent les mesures en place chez SYSNAV pour chaque enjeu (environnemental, social, gouvernance)



Objectifs de Développement Durable	Enjeu environnemental	Enjeu social	Enjeu de gouvernance
01 – Pas de pauvreté		x	x
02 – Faim « Zéro »	x		
03 – Bonne santé et bien-être		x	x
04 – Education de qualité		x	
05 – Egalité entre les sexes		x	
06 – Eau propre et assainissement			
07 – Energie propre et d'un coût abordable	x		
08 – Travail décent et croissance économique		x	x
09 – Industrie, innovation et infrastructure	x	x	x
10 – Inégalités réduites		x	
11 – Villes et communautés durables	x	x	x
12 – Consommation et production durables	x	x	
13 – Lutte contre les changements climatiques	x		
14 – Vie aquatique	x		
15 – Vie terrestre	x		
16 – Paix, justice et institutions efficaces			
17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs	x		x

Annexe : Données chiffrées

Indicateur	Résultat 2024
Enjeu environnemental	
Total des émissions brutes du GES du scope 1 (tCO2e)	Confidentiel
Total des émissions brutes du GES du scope 2 (tCO2e)	
Total des émissions brutes du GES du scope 3 (tCO2e)	
Total des émissions brutes du GES du scope 3 en aval (tCO2e)	
Total des émissions brutes du GES du scope 3 en amont (tCO2e)	
Chiffre d'affaires annuel brut total (millions €)	
Consommation totale d'énergie (kWh)	
Poids total des déchets dangereux (t)	
Poids total des déchets valorisés (t) – DEEE et autres déchets	
Nombre de dispositifs reconditionnés	
Nombre de dispositifs retournés puis investigués pour réutilisation des composants non endommagés	
Nombre de PC donnés à des collaborateurs ou à l'école	
Enjeu social	
Nombre d'heures travaillées	Confidentiel
Taux d'absentéisme	
Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail, de décès ou de problèmes de santé	
Nombre d'accidents du travail	
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	
Nombre de formations réalisées dans l'année	
Nombre d'heures totales de formations réalisées dans l'année	
Pourcentage de femmes employées dans l'ensemble de l'organisation	
Pourcentage de femmes au plus haut niveau de direction	
Index égalité professionnelle femmes-hommes	
Taux de retour au travail et de maintien en poste des collaborateurs qui ont pris un congé parental (hommes et femmes)	
Pourcentage d'employés issus d'un groupe minoritaire ou vulnérable parmi les cadres supérieurs (alternants et diplômés depuis moins de 2 ans)	
Nombre d'incidents identifiés ou d'actions correctives en matière de discrimination ou de harcèlement	
Taux de collaborateurs ayant signé la version en vigueur du Règlement Intérieur	
Taux d'employés disposant d'avantages sociaux	
Taux de satisfaction à l'enquête QVT	
Taux de représentation du CSE	
Nombre d'atteintes aux droits humains (travail des enfants, travail forcé)	
Taux d'employés ayant réalisé son Entretien Individuel Annuel (EIA)	
Taux d'employés couverts par une convention collective	
Nombre de mises à jour du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)	
Enjeu de gouvernance	
Pourcentage d'employés formés à l'éthique des affaires	Confidentiel
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte	
Nombre d'incidents de corruption confirmés	
Nombre d'incidents graves de sécurité liés à l'utilisation des produits	
Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	
Nombre d'incidents liés à des données personnelles	

Contact : rse@sysnav.fr